

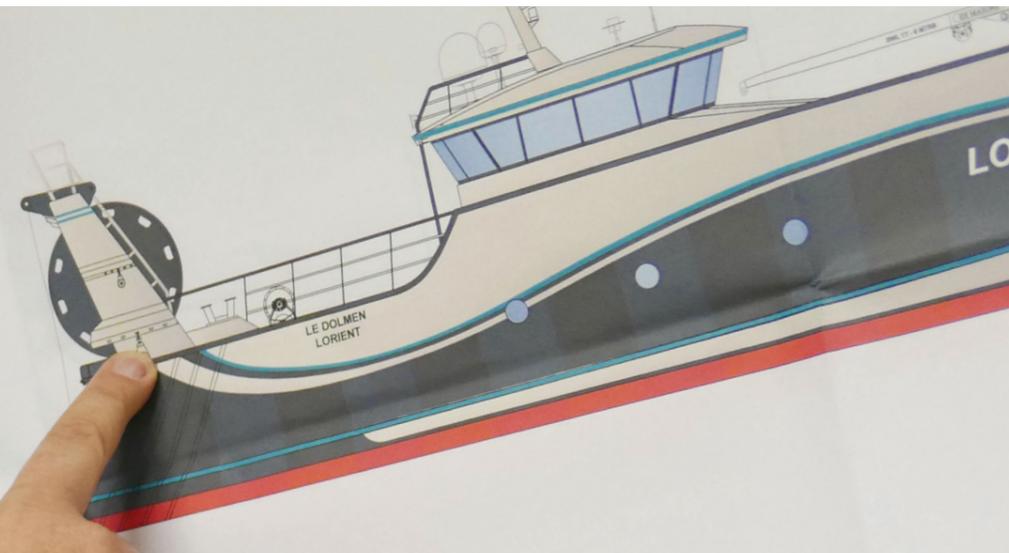


PORTRAIT

Eric Guygniec, responsable de l'APAK (Morbihan)



“ la ressource, c'est la base de notre métier et nous devons continuer à la gérer de manière optimale...”



Un homme pressé

Fabrication de conserves artisanales issues des produits de sa pêche, vente directe, construction de bateaux neufs... Eric Guygniec, responsable de l'APAK, un armement lorientais comptant à ce jour cinq chalutiers (bientôt six), n'en finit pas d'initier des projets. Il n'hésite pas non plus à prendre des positions franches sur les grandes questions concernant l'avenir de la pêche...

Ne vous fiez pas à son apparente bonhomie. Eric Guygniec est un vrai fonceur. Il n'arrête jamais. Entre deux coups de fil, une réunion marketing pour la vente des conserves et un aller-retour à Bruxelles, il accepte de se poser quelques instants pour parler de son métier. « Ce ne sont pas les affaires qui manquent, c'est le temps ! dit-il aussitôt avec un débit qui trahit une certaine hyperactivité. De toute manière, moi, j'ai besoin d'avoir des projets et, je crois que c'est important pour l'ensemble de la filière. Ça tire tout le monde vers le haut... ». L'armateur s'investit énormément pour le développement de son entreprise mais il n'hésite jamais à monter au créneau quand il s'agit de défendre la profession. Parfois de manière spectaculaire. Ce fut le cas notamment en janvier 2015 quand le pêcheur de bar au chalut pélagique, est frappé, comme ses collègues, par la décision européenne d'interdire le métier en Manche durant un mois. Il re-

fuse alors sa nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre du Mérite maritime proposée par Ségolène Royal ! « 70 % du bar européen est pêché par la France. C'est un argument pour défendre ses pêcheurs. Eh bien non, la France a plié sans rien dire, sans faire le moindre recours. Alors, la médaille, je dis non, expliquait-il alors dans les colonnes d'Ouest-France. On nous a proposé d'indemniser les bateaux qui resteront à quai pendant 30 jours. Mais, je ne veux pas d'argent public. L'argent, mes gars et moi, on le gagne en travaillant. »

Eric ne veut rien devoir à personne. Et le meilleur moyen d'y arriver quand on est à la tête d'un armement de cinq bateaux, c'est de continuer à imaginer des projets ambitieux. Il a donc travaillé sur une meilleure valorisation des produits de sa pêche en déclinant une gamme de soupes et rillettes produites exclusivement avec les produits pêchés par ses bateaux. Même s'il est largement distribué en magasins spécialisés et en GMS, il a ouvert une boutique à proximité immédiate du port de pêche de Lorient pour privilégier le circuit court. Un projet de conserverie devrait voir le

jour dès que les projets prioritaires seront achevés, à savoir la construction de bateaux neufs, performants.

Construire ce nouveau bateau, c'était aussi l'occasion d'améliorer les conditions de travail de l'équipage.

Car Eric n'oublie jamais que son métier premier, c'est la pêche. Il donne donc priorité à la construction de deux chalutiers senners. Un métier qui produit un poisson de très grande qualité. Pour preuve : il en existe aujourd'hui plus d'une dizaine aux Sables-d'Olonne et les acheteurs reviennent, séduits par la qualité. A l'APAK, le premier sennier livré, le Naoned, vient juste d'entrer en activité et ses performances semblent intéressantes. « Comme prévu, il consomme 25% de gazole en moins et la qualité du poisson est au rendez-vous, se félicite Eric. On est dans les clous au niveau du prévisionnel. » Construire ce nouveau

bateau, c'était aussi l'occasion d'améliorer les conditions de travail de l'équipage. « Tout le monde a participé à sa conception. C'était important pour moi car je place les hommes en premier, insiste le patron. C'est toute l'équipe qui fait avancer l'armement ! Sur le Naoned, les marins ont par exemple internet à volonté et on a installé un tapis roulant et une goulotte pour qu'ils aient moins de charges lourdes à porter. Autre avantage de ce système : il augmente les chances de survie des poissons rejetés à la mer. »

Plus qu'un détail pour Eric : « la ressource, c'est la base de notre métier et nous devons continuer à la gérer de manière optimale. On a déjà fait énormément de progrès de notre côté et la ressource, en général, se porte mieux. Maintenant, il faudrait que les quotas s'ouvrent un peu. » Sur ce, Eric prépare son départ pour Bruxelles. Avec une délégation de professionnels de la mer, il va tenter de peser sur les décisions de la Commission européenne. Etre convaincant sans perdre de temps !